



## Commune de PRESINGE

Dans sa séance du **22 février 2016**, le Conseil municipal de Presinge a pris la décision suivante :

**DELIBERATION RELATIVE A L'OUVERTURE D'UN CREDIT DE 1'700'000.- F POUR LA RENOVATION DE L'IMMEUBLE 2-10 CORDONNIERES, SIS SUR LA PARCELLE COMMUNALE N° 1862**

Le Conseil municipal décide par 9 oui, soit à l'unanimité,

- 1) D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit de **1'700'000.- F** pour la rénovation complète de l'enveloppe de l'immeuble 2-10 Cordonnieres, sis sur la parcelle communale NO 1862.
- 2) De financer ce crédit par les fonds propres de la commune.
- 3) De comptabiliser cette dépense à l'actif du bilan dans le patrimoine financier.

**Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie de Presinge, le mercredi de 10h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 11h30.**

Dernier jour du délai référendaire : 11.04.2016

Presinge, le 2 mars 2016

.....